



PEX 2021-02



Fuite d'acide chlorhydrique



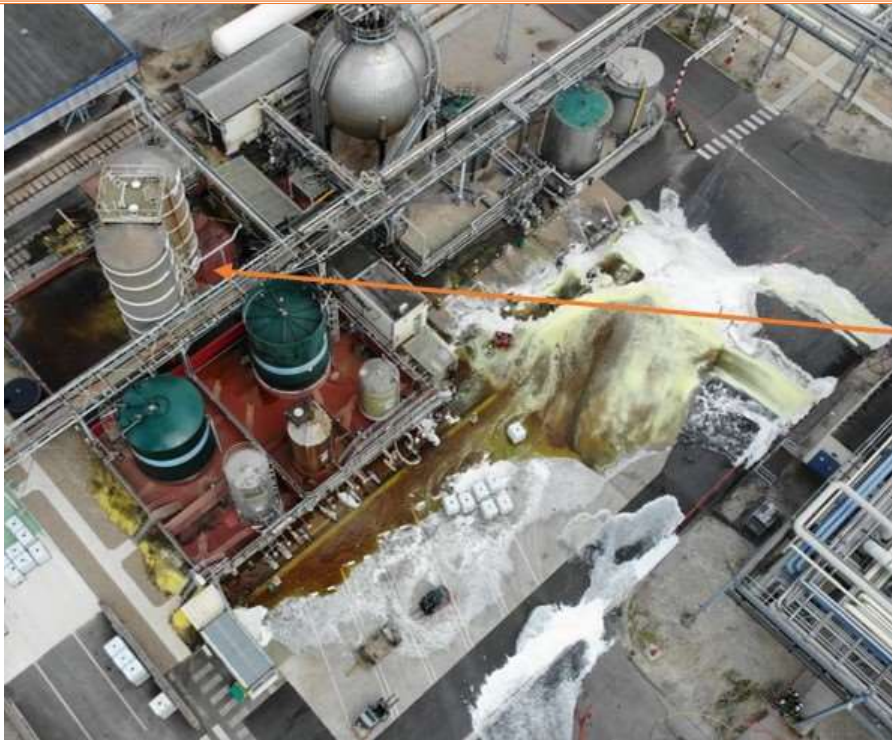
Contexte général

Le CTA-CODIS reçoit un appel le 21 mai 2021 à 13h05 en provenance du PC sécurisé d'une entreprise classée ICPE à autorisation Seveso seuil haut, pour une fuite d'acide chlorhydrique (HCL) concentré à 35% sur un trou d'homme d'un réservoir de 200m³. Au moment de l'appel, le réservoir contient 183m³ d'HCL. Le POI de l'entreprise est déclenché à 12h40.

Moyens engagés

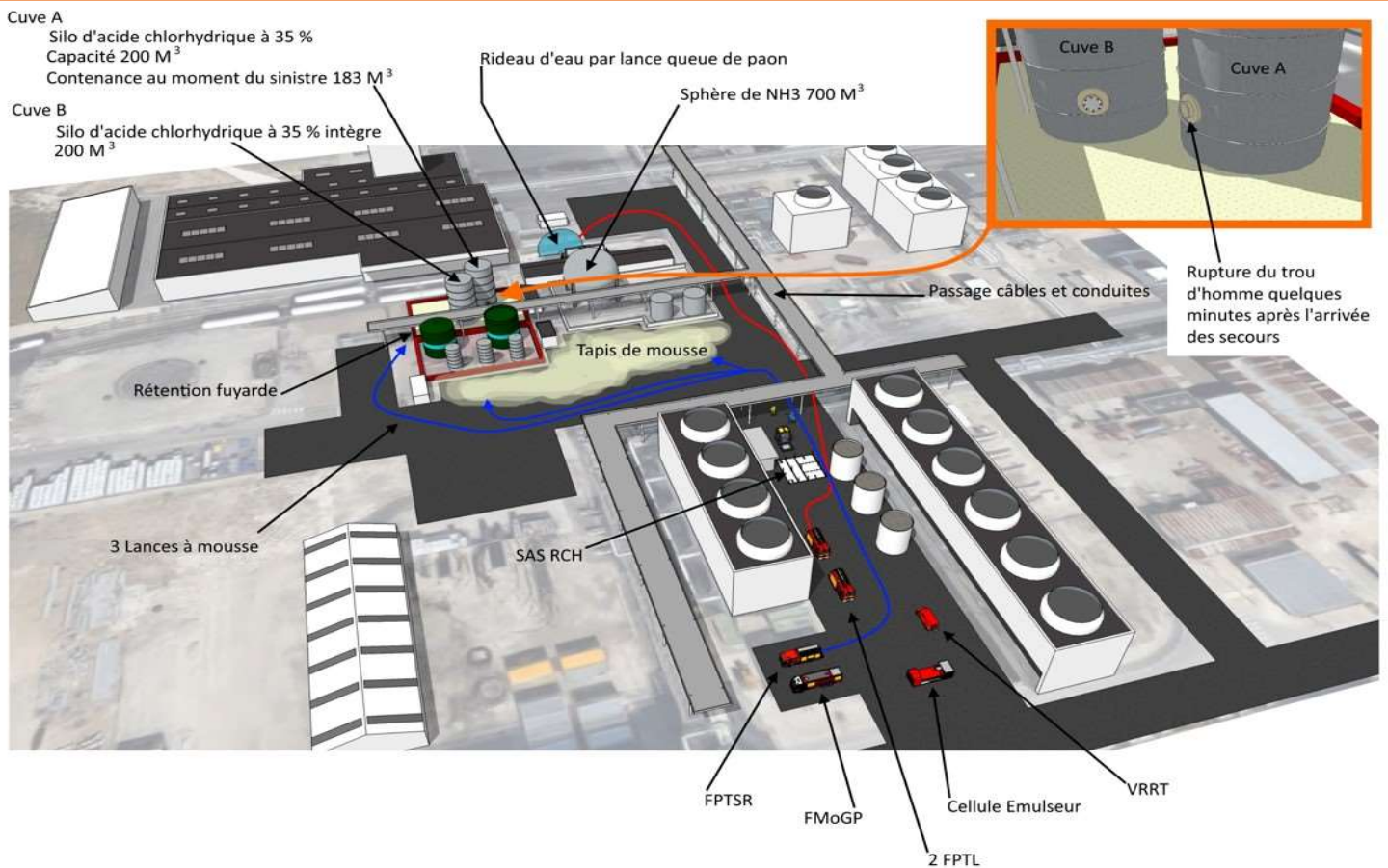


Situation



- Lors de la rupture du trou d'homme le débit de fuite a atteint **250m³/h**.
- L'orientation du trou d'homme ainsi que sa proximité avec le mur de la rétention a créé une vague de submersion.

Rupture complète du trou d'homme à 14h15, soit 45 minutes après l'arrivée du premier engin.



Dispositifs et idées de manœuvres :

- ✓ Mise en place d'un officier de liaison au PC exploitant.
- ✓ Mise en place d'un rideau d'eau afin de limiter les émanations.
- ✓ Mise en place d'un tapis de mousse dans la rétention et sur la flaque d'HCL afin de limiter les émanations.
- ✓ Reconnaissances des spécialistes RCH en doublonnage avec les équipes de 1^{ère} intervention du site.
- ✓ Réalisation d'un réseau de mesure.
- ✓ Reconnaissances aériennes à l'aide du drone.
- ✓ Déclenchement du réseau TRANSAID et sollicitation de camion-citerne par l'exploitant via ses partenaires privés.

Difficultés opérationnelles :

- ✗ Le changement du sens du vent sur la ZI a nécessité une modification du dispositif.
- ✗ Les équipes de première intervention ont constaté rapidement l'impossibilité d'obturer la fuite.
- ✗ Rupture brutale du trou d'homme de 80 cm de diamètre.
- ✗ La proximité du mur de la rétention, couplée au débit de fuite (250m³/h sur les premiers instants) a créé une vague de submersion d'environ 20 m³ en dehors de la rétention.
- ✗ Les pompes de relevages se sont déclenchées créant des résurgences hors de la rétention.
- ✗ Le scénario « fuite d'acide chlorhydrique » est absent de la grille de questionnement PPI.
- ✗ Au moment du sinistre, deux des trois FMOGP sont indisponibles pour raison mécanique.
- ✗ Une maintenance programmée depuis plusieurs mois, dont le coût s'élève à 600K€ est prévue en fin de journée chez un industriel voisin. La participation de 140 employés spécialisés et nécessaire afin de mener à bien cette maintenance. Le périmètre de sécurité a priori ne permet pas l'accès au site.

Éléments favorables



1. Bonne analyse du CTA-CODIS qui déclenche un train de départ pour « fuite de matière dangereuse » en utilisant la grille de questionnement. PPI non déclenché en phase reflexe.
2. Mise en place d'un officier de liaison au PC exploitant (CF : PEX 2021-01).
3. Renfort d'un deuxième officier CODIS pour la gestion de l'anticipation (CF : PEX 2021-01).
4. Utilisation du drone lors des reconnaissances.
5. Gestion de la communication par la préfecture.
6. Utilisation du réseau professionnel du chef de site au COD afin de réduire l'inertie des renforts de dépotage.
7. Sphère de NH3 non impactée par le sinistre.
8. Célérité du garage départemental afin de remettre en service les deux FMOGP.

Éléments défavorables



1. Changement du sens du vent nécessitant une modification du dispositif.
2. Rupture brutale du trou d'homme.
3. Impossibilité d'obturation de la fuite.
4. Déclenchement de pompes de relevage dans la rétention.
5. Distorsion entre la demande de déclenchement du PPI par le COS et le déclenchement effectif au COD.
6. Le protocole TRANSAID via le COZ n'a pas permis l'envoi des véhicules afin de réaliser le dépotage.
7. Les réserves départementales en émulseur étaient faibles (9m3) et disparates.

Enseignements à tirer



1. L'officier au PC exploitant doit être doté de matériel informatique afin d'avoir une visu sur le SGO.
2. Mener une réflexion quant à l'achat d'absorbant neutralisant à base de carbonate de sodium.
3. Bien préciser aux cadres intervenants la fonction opérationnelle à tenir.
4. Afin d'optimiser les ressources, positionner le CTD-RCH au PCS sur les fonctions anticipation et modélisations.

Axes d'améliorations et recommandations



1. Réaliser des exercices cadres.
2. Si possible, positionner un officier du service prévision au PC exploitant afin de faciliter les échanges entre le COS, l'exploitant et la DREAL.
3. Prévoir des visites de site lors des FMFA de la chaîne de commandement.
4. Rédiger une doctrine spécifique sur la thématique FLI.
5. Évaluer la faisabilité de détections atmosphériques à l'aide du drone.

Quelques chiffres



- **10 m3** d'émulseur.
- **122** sapeurs-pompiers engagés.
- **15** jours d'arrêt de production pour l'industriel.

